

Le Royaume-Uni et les Dominions solidaires consentent à ce que leurs recrues soient attachées temporairement au C.A.R.C. pour la durée de leur période d'entraînement en terre canadienne, et la Grande-Bretagne a envoyé ici 71 officiers et 200 aviateurs spécialisés pour assurer les services administratifs et d'instruction.

Tout en conservant son caractère coopératif, le plan entier est administré par le Ministère canadien de la Défense Nationale pour l'Air, assisté d'un comité de surveillance à Ottawa composé de trois Ministres du Cabinet canadien, de représentants des autres gouvernements solidaires, du sous-ministre de la Défense Nationale pour l'Air et du chef de l'Etat-Major pour l'Air.

La construction des aérodromes, hangars et autres bâtiments nécessaires additionnels s'est poursuivie durant tout l'hiver en collaboration avec le Ministère des Munitions et des Approvisionnements et les ingénieurs d'aéroports du Ministère des Transports.

Sous l'empire de l'accord collectif, le Royaume-Uni s'est engagé à fournir la majeure partie des avions d'entraînement, de leur équipement et de leur armement, le tout devant être complété par des avions de fabrication canadienne et d'autres achetés aux Etats-Unis. Toutefois, en raison des événements précipités du printemps, la Grande-Bretagne, ayant besoin de tous ses avions, cessa d'en expédier régulièrement au Canada. Dans les circonstances le Canada ordonna qu'une consignation d'avions en route pour le Canada fût retournée au Royaume-Uni. En même temps, tous les avions disponibles au Canada furent dépêchés outre-mer. Des pilotes canadiens, entraînés comme instructeurs, furent envoyés en service actif.

Pour obvier aux effets de l'interruption des expéditions d'avions de Grande-Bretagne au Canada, on prit immédiatement des mesures pour intensifier la production canadienne et on chercha ailleurs les aéroplanes nécessaires aux écoles d'entraînement et au remplacement des escadrilles de défense territoriale.

La marine.—Au début des hostilités, en face des nouvelles responsabilités et de l'expansion soudaine exigée par les événements, les effectifs de la marine furent augmentés. Au 1er septembre 1939, les effectifs globaux de la marine canadienne, tant permanents que de réserve, étaient de 3,604; dix mois plus tard ce chiffre passait à 9,000 hommes, tous en service actif. Les unités de réserves déclarent plus de postulants qu'il est possible d'en absorber. En plus des effectifs permanents et de réserve, certains hommes et leurs bateaux faisant partie de la Réserve des pêcheurs sur la côte du Pacifique ont été appelés et ont monté la garde selon leurs nouvelles attributions.

En temps de guerre, la marine assume une double tâche: protéger la côte du Canada et les eaux territoriales et veiller à la sécurité de tout le transport maritime s'approchant des côtes ou les quittant. Pour la mener à bonne fin il faut qu'il y existe une harmonie parfaite entre les divers commandements dont relèvent ces fonctions, à savoir l'Amirauté, le Ministère des Transports et autres autorités britanniques. Depuis le commencement de la guerre, la collaboration la plus étroite entre la Marine Royale et la Marine Royale Canadienne a existé en tout temps; ce qui explique beaucoup que les membres de l'une de ces flottes puissent à un moment d'avis être transférés dans l'autre et vice-versa sans délai et sans entraînement supplémentaire.

L'un des problèmes les plus embarrassants de la Marine Royale Canadienne est de protéger deux côtes séparées par 3,000 milles de pays, la route de communication la plus courte étant de 14,000 milles par le Canal de Panama. Le gigantesque programme de construction actuellement en cours apporte un soulagement